

La loi sur les métropoles et l'action publique territoriale a été définitivement adoptée par le Parlement le 19 décembre à la suite de la commission mixte paritaire, présidée par Jean-Pierre Sueur le 17 décembre au Sénat qui, au terme de cinq heures de débat, a permis un accord entre les représentants des deux assemblées.

*A lire :*

- >> [L'intervention de Jean-Pierre Sueur en dernière lecture](#)
- >> [Le dossier législatif complet](#)

*Dans la presse :*

- >> [La Gazette des communes](#)
- >> [Public Sénat](#)
- >> [Le Courrier des maires](#)
- >> [Localtis.info](#)
- >> [News Press](#)
- >> [Weka](#)
- >> [Business Immo](#)
- >> [Le Nouvel Observateur](#)

.